
Adresse du conseil-général de la commune de Clermont-Ferrand
qui félicite la Convention sur son décret concernant la police
générale, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil-général de la commune de Clermont-Ferrand qui félicite la Convention sur son décret concernant la police générale, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 21;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26112_t1_0021_0000_20

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Insertion au bulletin, et renvoi de ces adresses au Comité de salut public (1).

32

Le citoyen Grégoire, receveur des rentes à Paris, annonce que le citoyen Jean-Baptiste-Silvère Blanc, notaire à Saumane, département des Basses-Alpes, l'a chargé de faire don à la patrie de la liquidation de son office.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de liquidation (2).

33

La Société populaire de Fos, département de la Haute-Garonne, témoigne sa reconnaissance à la Convention nationale de ce qu'elle a encore une fois sauvé la République par son énergie; elle l'invite à rester à son poste, et demande que les bulletins lui soient adressés directement.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de correspondance (3).

[Fos, s. d.] (4).

« Représentants du peuple français,

Placés par la nature à 200 lieues de votre sanctuaire, nous n'en applaudissons pas moins à votre énergie. Une horrible conspiration menaçait notre liberté; vos yeux surveillants en ont suivi les fils: vous avez frappé les conspirateurs et vous avez, encore une fois sauvé la patrie. Dès longtemps nous vous avons payé le tribut de notre reconnaissance. Recevez-en de nouveau le témoignage solennel. Intrépides montagnards, vous avez toute notre confiance. Le vaisseau de la République est en vos mains: continuez à le gouverner jusqu'à ce que la terre soit purgée des tyrans qui l'oppriment. Vive la République! vive la Montagne!

LEFRIQUE, LAFOND, DOCTEUR, CARRÈRE,
DONIER.

P.S.: Par quelle fatalité sommes nous condamnés à ne jamais recevoir le bulletin de la Convention nationale! Est-ce parce que nous habitons la dernière commune du territoire français. Est-ce parce que nous sommes les plus rapprochés des satellites castillans que nous n'avons pas droit de puiser comme dans leur source les sages décrets qui font notre unique étude. Nous vous demandons, citoyens représentants, de nous faire parvenir directement vos bulletins.»

34

La Société populaire de Caen félicite la Convention nationale sur ses travaux, l'invite à

(1) P.-V., XXXVI, 295.

(2) P.-V., XXXVI, 296.

(3) P.-V., XXXVI, 296. Bⁱⁿ, 14 flor.

(4) D XL 25 - Hte-Garonne, p. 9.

rester à son poste jusqu'à ce que tous les ennemis de la République soient anéantis. Elle prie les pères de la patrie d'oublier l'erreur de leurs concitoyens qui sont encore dans les fers, et que des scélérats arrachèrent à l'ardent amour dont le Calvados est enflammé pour la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au Comité de sûreté générale (1).

35

Le conseil-général de la commune de Clermont-Ferrand félicite la Convention nationale sur son décret concernant la police-générale; elle promet l'exactitude la plus scrupuleuse pour son exécution.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Clermont-Ferrand, s.d.] (3).

« Citoyens représentants,

Le ci-devant noble, cet esclave orgueilleux ne se lassera-t-il donc jamais de contrarier les premiers droits de la nature? Cette race vaporeuse croit-elle pouvoir éterniser, sur le sol de la liberté, le prestige de ses folies; non, il n'en sera pas ainsi! Le Français apprendra enfin qu'être dupe du charlatanisme nobiliaire et étranger, c'est vouloir commencer à être scélérat. Citoyens Législateurs, votre sage prévoyance a trop bien fixé par son décret de police générale, l'attention de vos concitoyens contre tout ce qui pourrait favoriser les ennemis de notre gouvernement pour que chacun d'eux ne sente la nécessité de remplir la tâche qui leur est imposée. Le conseil général de la commune de Clermont-Ferrand, toujours jaloux de mériter la confiance qu'accorde aux municipalités cette loi si désirée, vous jure l'exactitude la plus scrupuleuse pour son exécution. S. et F.»

ALLIGIER, DEGEORGE, MONTALON, GABRIAC,
VERDIER, LATOUR, PIRIM.

36

Un secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 11 floréal.

Sa rédaction est adoptée (4).

37

Un membre observe que la disposition du 23 brumaire, qui adjuge à tout dénonciateur de découvertes en or, argent, meubles ou effets précieux, le vingtième de leur valeur, ayant été ajournée le 14 nivôse suivant jusqu'après un nouveau rapport du Comité de sûreté générale.

(1) P.-V., XXXVI, 296. Bⁱⁿ, 14 flor.; J. *Matin*, n° 682.

(2) P.-V., XXXVI 296. Bⁱⁿ, 15 flor. (1^{er} suppl.); J. *Sablier*, n° 1295; *Débats*, n° 597, p. 270.

(3) C 302, pl. 1095, p. 40.

(4) P.-V., XXXVI, 297.